

? l'origine du calendrier musulman remonte à quand

<"xml encoding="UTF-8?>

l'origine du calendrier musulman remonte à quand ?

Question

l'origine du calendrier musulman remonte à quand ?

Résumé de la réponse

Après l'avènement de la prophétie du très vénéré Mohammad (que Dieu le bénisse, lui et les siens), et jusqu'au temps où les confins géographiques de l'islam se limitaient à une partie de la péninsule arabique, l'absence d'un calendrier ne posait pas problème, car il n'y avait que des

contacts limités entre Musulmans et des événements généraux importants n'étaient pas abondants. En l'an 16 ou 17 ou 18, après l'hégire (l'émigration du noble prophète à Médine), le deuxième calife réunit les Compagnons du noble prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et

sur ses descendants), pour les consulter sur la mise au point d'un calendrier. Selon les précisions de Yaqoubi(292 du calendrier chrétien), Tabari (310 du calendrier chrétien),

Massoudi (346 du calendrier chrétien), Ibn Athir (630 du calendrier chrétien), et Dhahabi (743 du calendrier chrétien), le deuxième calife demanda l'avis du vénéré Imam Ali(béni soit-il), sur le sujet. Présent à cette délibération, le vénéré Imam Ali (béni soit-il), proposa que l'origine du calendrier musulman fut établi à partir de l'émigration du noble prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants), de la Mecque à Médine. Cet avis fut confirmé par le deuxième calife et tous les Musulmans.

Réponse détaillée

Il faut un critère et une origine historique pour rédiger l'histoire et déterminer la date de la survenance des phénomènes historiques. Lorsque nous voulons enregistrer un fait historique,

l'une des premières priorités consiste en l'existence d'une origine historique afin que nous puissions savoir dans quelle limite du temps, ce fait eut lieu. A titre d'exemple, lorsque nous voulons mentionner la date de la naissance du noble prophète (que Dieu le bénisse, lui et les siens), nous sommes contraints de la mesurer avec une partie de l'histoire.

C'est-à-dire, nous devons dire que le noble prophète (que Dieu le bénisse lui et les siens),

naquit le 17 Rabi'ul-Awwal, durant l'année dite de « l'éléphant ». Pour présenter un fait historique, nous avons besoin d'une origine historique. « L'année de l'éléphant » est l'année où l'armée d'Abraha essaya l'échec et fut, totalement, anéantie. Outre les nécessités de vie et les

relations sociales, l'histoire est utilisée pour ce genre de liens. Après l'avènement de la prophétie du très vénéré Mohammad (que Dieu le bénisse, lui et les siens), et jusqu'au tems où les confines géographiques de l'islam se limitaient à une partie de la péninsule arabique, l'absence d'un calendrier ne posait pas problème.

L'origine de l'histoire était différente d'une génération à l'autre dans la péninsule arabique dans la période préislamique. A titre d'exemple, l'expédition militaire d'Abraha pour détruire Kaaba et l'anéantissement de cette armée furent utilisés comme un critère pour mesurer le temps. 1 [1]Après l'émergence de l'islam, il n'y avait pas, pour une certaine période, une origine d'histoire précise pour les Musulmans et très probablement, « l'année de l'éléphant » était, pour eux aussi, l'élément de base. Cependant, après l'expansion géographique de l'islam sous le règne des califes, et suite aux décrets étatiques et administratifs, émis à une vaste échelle, pour gérer les affaires de l'Etat, l'existence d'une origine de l'histoire en vue d'établir les lettres et les ordonnances publiques, étatiques et... s'avéra nécessaire.

A en juger par ce qui est écrit dans les livres d'histoire, Abou Moussa Ash'ari, se plaignit, dans une lettre au deuxième calife, du fait que les lettres étatiques qu'il reçoit ne sont pas datées. Il dit : « O[^] Calife ! Nous recevons des lettres de ta part qui ne sont pas datées ». 2 [2] En l'an 16, 3[3] ou 17 ou 18,4[4] après l'hégire (l'émigration du noble prophète à Médine), le deuxième calife réunit les Compagnons du noble prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants), pour les consulter sur ce sujet. Lors de cette délibération, certains dirent : « Nous calculons l'histoire comme les Perses, c'est-à-dire, nous mesurons les faits historiques par rapport aux rois, à titre d'exemple, nous disons, que cet évènement eut lieu sous le règne de tel roi.

Certains dirent : Nous mesurons, comme les Romains, les faits historiques, à partir de la royauté d'Alexandre le Grand. Ces propos furent rejetées, par la délibération réunissant les Compagnons du prophète. Certains proposent que la date de la naissance du noble prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants), soient considérée comme le début du calendrier musulman, certains d'autres proposent la date de son décès et d'aucuns, la date de son avènement de la prophétie. Toutes ces propositions furent rejetées, lors de la délibération des Compagnons du noble prophète. Selon les précisions de Yaqoubi(292 du calendrier chrétien),5[5] Tabari (310 du calendrier chrétien), 6 [6] Massoudi (346 du calendrier chrétien),7[7] Ibn Athir (630 du calendrier chrétien), 8[8] et Dhahabi (743 du calendrier

chrétien),^{9[9]} le deuxième calife demanda l'avis du vénéré Imam Ali(bénî soit-il), sur le sujet.

Présent à cette délibération, le vénéré Imam Ali (bénî soit-il), proposa que l'origine du calendrier musulman fut établi à partir de l'émigration du noble prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants), de la Mecque à Médine. Cet avis fut confirmé par le deuxième calife et fut annoncé aux offices d'état. Depuis, tous les événements importants islamiques, dont ceux concernant les batailles du prophète (que Dieu le bénisse, lui et les siens), et ceux, survenus après l'émigration du noble prophète de la Mecque à Médine, furent établi à partir de cette origine historique.

[1] Tabari, Mohammad Ibn Jarir, Tarikh-e Tabari, (l'histoire de Tabari), t.2, p.392, Dar al-Tharath, Beyrouth, 1387 de l'hégire.

[2], Miskawayh Ahmad Ibn Mohammad, Tajarib al-Umam, (les Expériences des nations), t.1, p.413, Editions Soroush, Téhéran, 2000.

[3] Dhahabi, Mohammad Ibn Ahmad, l'Histoire de l'Islam, t.3, P. 16, Darul Kutub al-Arabi, Beyrouth, 1413 de l'hégire lunaire.

[4]Ibn Kathir Dameshqi, Imad al-Dinn, Al-Bidaya Wa al-Nihaya, t.3, p.207, Dar al-Fikr, Beyrouth, 1407 de l'hégire lunaire.

[5] Yaqubi, Ahmad Ibn Abi Yaqoub, l'histoire de Yaqubi, t.2, p.145, Dar Sader, Beyrouth, Bi Ta.

[6] L'histoire de Tabari, t.4, pp. 38 et 39.

[7] Masudi, Ali Ibn Al-Hossein, Maruj al-Dhahab, t.4, p.300; Dar al-Hijra, Qom, 1409 de l'hégire lunaire.

[8] Ibn Athir, Ali Ibn Abi al-Karam, Al-Kamil Fi al-Tarikh, t.1; p.11, Dar Sader, Beyrouth, BI Ta.

.[9] L'histoire de l'islam, t.3, P.163